

Demande de retraite à la suite d'un cumul emploi-retraite

Accéder au Formulaire

Ce formulaire vous permet de demander une 2^e pension de retraite, pour les périodes cotisées à partir du 1^{er} janvier 2023, si vous avez repris ou poursuivi une activité professionnelle après avoir obtenu une 1^{re} retraite.



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00